



BCi FRANCE

Bureau de Certification International

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences ; au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle (modifiés par décret: 2020-894 du 22 juillet 2020) ; à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 ;
à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, au guide de lecture du Référentiel National Qualité en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail et au programme et au programme de certification de BCI France en vigueur.

Directeur de certification
M. AMIR Djaffar

